

Questions orales

M. Charest: La période des déclarations est terminée.

M. Young (Gloucester): . . . ma question pour le Capitaine Stéroïde est la suivante, bien qu'elle s'adresse au ministre des Finances.

Hier, en réponse à une question que je lui ai posée, le ministre a laissé entendre que les gouvernements provinciaux devraient prendre la relève pour fournir de l'aide aux chômeurs, aux pauvres, aux personnes âgées et aux malades parce qu'ils avaient administré leurs affaires mieux que le gouvernement fédéral ne l'avait fait pour ses propres affaires.

D'après l'expérience du ministre depuis quatre ans, que croit-il que les gouvernements provinciaux devraient faire, hausser leurs impôts, augmenter leurs déficits ou amputer leurs programmes?

Des voix: Bravo!

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, si le député ne fait pas attention aux noms qu'il me donne, je pourrais entrer dans une cabine téléphonique et enlever ma chemise.

Des voix: Oh, oh!

M. Peterson: Michael, vous avez déjà pris la chemise de tous les Canadiens, vous devriez vous appliquer le même traitement.

Mme Clancy: Tout, mais pas ça!

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Pour répondre à la question, monsieur le Président, je ferai remarquer au député que les paiements de transfert aux provinces se chiffrent à environ 34 milliards de dollars et représentent 23 p. 100 de nos dépenses.

Quand nous parlons du problème global de la dette publique—et nous avons bien un problème d'endettement, comme le député en conviendra sûrement—il est très important de considérer cela comme une des mesures que nous prenons pour nous attaquer au problème. Voilà pourquoi nous y avons inclus certains éléments de ces paiements de transfert aux gouvernements provinciaux.

Il se rendra compte également que nous n'avons pas modifié la formule de péréquation. Le programme de péréquation est resté exactement comme avant. C'est important, surtout pour les provinces comme la sienne.

M. Young (Gloucester): Monsieur le Président, je ne voudrais certes pas donner l'impression que je me suis adressé au ministre des Finances en l'appelant Capitaine Stéroïde. Je réserve ce nom au ministre de la Jeunesse qui connaît bien le sujet.

M. Charest: Et il est, lui, le député des hémorroïdes.

M. Young (Gloucester): Je tiens à dire au ministre qu'il devrait songer à s'appliquer de la crème Préparation H autour des lèvres.

• (1420)

[Français]

L'ASSURANCE-CHÔMAGE**LE FINANCEMENT DES PROGRAMMES—LA POSITION DU GOUVERNEMENT**

M. Douglas Young (Gloucester): Monsieur le Président, avant que le Budget ne soit présenté à cette Chambre, les travailleurs, les travailleuses et les chômeurs du pays ont été avisés que ce sont eux qui doivent payer le fardeau du recyclage et de la formation; ici on parle des gens les plus démunis, les plus défavorisés de la société. Ma question au vice-premier ministre est celle-ci: Maintenant que le gouvernement du Canada s'est retiré complètement du programme d'assurance-chômage, pas un sou pour le programme d'assurance-chômage, est-ce que le gouvernement du Canada a l'intention de continuer d'administrer le programme d'assurance-chômage seulement aussi longtemps que ce programme ne sera pas privatisé ou aussi longtemps que les provinces, tel qu'elles l'ont l'indiqué, par exemple, comme les gens de la province de Québec hier, que les provinces prennent les responsabilités pour le programme d'assurance-chômage? Est-ce que c'est la stratégie du gouvernement du Canada de se retirer entièrement de tout ce qui touche le programme d'assurance-chômage dans le pays?

L'hon. Monique Vézina (ministre d'État (Emploi et Immigration) et ministre d'État (Troisième âge): Monsieur le Président, la réforme de l'assurance-chômage qui a été annoncée il y a deux semaines permet justement de mieux répondre au défi que le marché du travail nous lancera pour l'An 2000. Ayant dit cela, je veux vous donner l'assurance que le gouvernement continuera de gérer le fonds de l'assurance-chômage et continuera, comme il l'a toujours fait, de financer le compte de l'assurance-chômage lorsqu'il y aura des difficultés financières. Nous l'avons fait depuis 1980 et nous sommes un gouvernement qui sait prendre ses responsabilités.

[Traduction]

LA RÉDUCTION DES SERVICES

M. Douglas Young (Gloucester): Monsieur le Président, le gouvernement national a démontré aux Canadiens que nous réduisons notre volonté d'éliminer les disparités régionales. Quelle que soit la façon dont elles l'ont abordé, les personnes qui ont analysé le budget sont arrivées à la conclusion que nous allions devoir supprimer des lits d'hôpital et réduire des services. On va demander aux provinces d'assumer un rôle toujours plus grand. Elles ont tellement bien géré leurs affaires, selon le ministre des Finances, qu'elles vont maintenant devoir se substituer au fédéral.

Ma question, monsieur le Président, est celle-ci: Est-ce que le seul rôle du gouvernement fédéral, du fait du programme des conservateurs, va être de s'assurer qu'il y a deux sortes de Canadiens, ceux qui vivent dans les régions à faible chômage et qui ont un gouvernement